

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 46

21^e année • mercredi 14 novembre 2018

L'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LOI DU SILENCE BRISÉE



NEIL LABRADOR

Soutenus par Unia, des ouvriers d'Hilcona à Orbe – une entreprise qui emploie de nombreux étrangers et temporaires – ont dénoncé des conditions de travail jugées indécentes. Outre des salaires de misère et des plannings aléatoires, ils ont évoqué les risques pour leur santé avec de longues heures passées dans les frigos sans pause en suffisance, la manipulation de produits chimiques dangereux, les cadences infernales ou encore le manque de personnel. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Cruauté inutile

Faut-il ou non soutenir financièrement les paysans qui renoncent à écorner leurs vaches et leurs chèvres? Voilà la question à laquelle devra répondre le peuple suisse le 25 novembre prochain, appelé à se prononcer sur l'initiative pour la dignité des animaux de rente. Ce texte demande que les éleveurs maintenant l'intégrité physique de leurs bovidés bénéficient d'indemnités prélevées sur les subventions fédérales allouées à l'agriculture. Pas d'interdiction donc mais une aide aux intéressés. La proposition émane d'un paysan de haute montagne grison installé dans le Jura bernois, Armin Capaul. En clair, d'une personne qui connaît son sujet. Et surtout qui aime ses bêtes. A tel point qu'il a investi ses économies pour mener

à bien son projet. Les raisons de son combat? Elles relèvent directement de la souffrance animale. L'ablation des cornes des veaux et des cabris, brûlées à l'aide d'une sorte de chalumeau, n'a en effet rien d'anodin. Non seulement la douleur perdure longtemps après l'opération, mais celle-ci prive la victime d'un organe bien vivant, fortement vascularisé et innervé, jouant un rôle essentiel dans sa santé et son bien-être. Un organe qui favorise la communication et la reconnaissance avec ses pairs. Qui participe à la digestion et à la régulation de la température corporelle. En dépit de ces importantes fonctions, l'écornage reste pourtant largement majoritaire. Les partisans qui contrarient ainsi la nature se justifient par les risques de blessures pour les humains – avaient-ils, autrefois, le cuir plus dur? – et entre bovidés, lors de stabulations libres. Louable, certes. Mais ce dernier danger peut être aisément contourné: une étable suffisamment grande pour le troupeau, obstacle au stress, et de bonnes relations avec le bétail, et l'équilibre s'installe... L'argument brandi par les opposants masque en fait une réalité bien plus prosaïque. Une réalité purement économique. Les bêtes mutilées prennent moins de place dans les étables. Exigent moins d'attention. Introduit avec l'industrialisation de l'agriculture, le procédé ne vise qu'un seul but:

augmenter la rentabilité. Dans ce sens, la votation nous questionne aussi sur le type de production que nous souhaitons promouvoir. Intensive ou non? Par ailleurs, si certains jugent la question anecdotique, voire risible, elle témoigne – outre de la vitalité de notre démocratie – de l'importance croissante des thématiques agricoles dans la société. Avec des citoyens qui s'intéressent de plus en plus au contenu de leur assiette. A la manière dont sont traités les animaux. Une prise de conscience dépassant la seule optique végétarienne ou végane. Quoi qu'il en soit, si le sort des bovidés est scellé, leur infliger des souffrances inutiles relève d'une cruauté gratuite. Le 25 novembre, il sera donc possible d'encourager les paysans respectueux de leurs animaux. Tout en laissant la liberté de choix à l'ensemble des travailleurs du domaine. Voter oui à cette initiative n'écornera en tout cas pas l'image d'une Suisse qui, sur le front publicitaire, fait volontiers son beurre en représentant des vaches heureuses, paissant paisiblement, leurs splendides cornes comme atours supplémentaires... ■

PROFIL



Frédéric Hausammann, réalisateur engagé.

PAGE 2

VOTATIONS

Non à une initiative antisyndicale.

PAGE 3

VENTE

Le référendum genevois a abouti.

PAGE 5

CONSTRUCTION

Les maçons restent mobilisés.

PAGES 6-7

«IL N'Y A PAS DE LIBERTÉ SANS LUTTES»

Auteur d'un documentaire sur la grève générale, Frédéric Hausammann rend hommage aux ouvriers

Aline Andrey

Un cinéma pop. C'est en ces termes que Frédéric Hausammann résume son travail de réalisateur. Pop au sens de populaire et de musical. «J'aime parler du peuple en tant qu'acteur de l'histoire. Et j'adore la musique pop, celle qui fait danser dans les boîtes de nuit. Même si je le fais moins depuis que je suis papa», sourit le Lausannois, auteur du documentaire *1918: L'affrontement de la grève générale*. Au début de ce mois historique, sa diffusion par la Radio télévision suisse*, coproductrice, lui a permis de surcroît de toucher un large public. Un film qui se veut facile d'accès, mêlant dimensions dramatiques, narration au présent et musique halletante créée par le compositeur Benoît Corboz. Pédagogique surtout de la part d'un cinéaste qui enseigne régulièrement, essentiellement par passion de l'échange avec la nouvelle génération et avec pour mission de «former à réfléchir». Un moyen aussi pour le quadragénaire de rester à la page et de conserver «l'étincelle révoltée de la jeunesse». Marqué par plusieurs professeurs lors de ses études en sciences politiques à l'Université de Lausanne – dont Hans-Ulrich Jost, l'un des historiens présents dans le documentaire – Frédéric Hausammann est résolument de gauche. Journaliste audiovisuel, puis de presse où il trouve «une souplesse propice à la subtilité», il se tourne ensuite vers l'enseignement de la culture générale auprès d'apprentis, avant de tout quitter pour l'Ecal (Ecole cantonale d'art de Lausanne). «A 41 ans, père de deux enfants, c'était une grande décision pour moi.» Une année plus tard, il reprendra son chemin d'autodidacte et son rôle d'enseignant, dans le privé cette fois. Auparavant, en 2013, la sortie de son documentaire *Bouge!*, sur l'histoire de la Dolce Vita, le fait connaître en tant que réalisateur. Une plongée dans

la jeunesse lausannoise des années 1980, avec la volonté de rendre visible la marge, cette contre-culture qu'il chérit, «car c'est là où se nichent des espaces de véritables libertés». «Ces interstices permettent la naissance des idées de demain», ajoute celui qui a notamment participé à l'association de vidéastes Zebra, contribué à créer le festival underground LUFF, ainsi qu'un collectif contre la destruction des salles du buffet de la gare. «On a obtenu du Canton que le futur Musée des Beaux-Arts, à côté de la gare, dispose d'une grande salle de réunion. On se bat encore pour qu'elle soit publique et bon marché.»

DES CONQUÊTES SOCIALES

Il y a trois ans, le féru d'histoire politique s'immerge dans la grève générale de 1918, «un sujet au carrefour de différentes problématiques». Son message principal? «Il n'y a pas de liberté sans luttes. Les progrès sociaux ne viennent pas de concessions, mais bien de conquêtes, en Suisse comme ailleurs. C'est important de faire exister ce passé des luttes ouvrières et de montrer leurs contributions à notre système social. Si ce documentaire donne le goût au public d'en savoir plus, j'en serais très heureux. Il faut reconnecter les Suisses à leur propre histoire, celle de combats contre les privations et les angoisses face à la misère.» Et Frédéric Hausammann, disert, d'ajouter: «Dans mon film, je n'ai pas eu besoin d'être militant, il suffisait de rappeler les faits pour réhabiliter la mémoire ouvrière; rétablir la vérité, lever l'insulte faite à la classe ouvrière d'avoir voulu faire croire à un complot bolchevique. Cette grève générale représente un moment clé où la Suisse a basculé.» Prônant l'égalité entre tous les humains et le progrès social, il estime qu'une nouvelle révolution est nécessaire, «pour éviter de tous mourir sous les déchets». Sous quelle forme? Fré-

déric Hausammann se tait quelques secondes, pèse ses mots, avant de lâcher: «Celle d'une grande émancipation fraternelle, dans laquelle les gens vont arrêter de perdre leur vie à la gagner. Etre riche au moment de sa mort, à quoi ça sert? Les gens sont aliénés par leur travail et l'accumulation d'objets.» Sans se référer au mouvement de la décroissance, Frédéric Hausammann se déplace à vélo, n'a pas de voiture, consomme peu et a passé ses dernières vacances à Besançon. «L'avenir est à mon sens dans la fécondation mutuelle de la pensée socialiste et écologiste.»

Gramscien, il cite la formule du pen-

seur politique italien: «Le pessimisme de l'intelligence, l'optimisme de la volonté». «Les infos donnent envie de se flinguer tous les soirs. Mais quand tu vois les gens qui s'activent et militent, ça fait chaud au cœur. Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on refuse d'engager.»

Si faire de la politique lui a effleuré l'esprit, il avoue se sentir davantage à sa place dans le maniement des outils culturels, tout en ajoutant: «Les élections au tirage au sort permettraient à chaque citoyen de faire de la politique. Ce serait un pas important pour une véritable démocratie. Je suis pour une

radicalité démocratique. La démocratie partout, qui ne s'arrête pas à la porte des entreprises. Il y a encore beaucoup de territoires à conquérir.» ■

* *1918: L'affrontement de la grève générale*, à voir ou à revoir sur <https://pages.rts.ch/docs/> (jusqu'à fin novembre).

Projection gratuite le 12 décembre à 20h30 à la Maison de quartier sous-gare à Lausanne, en présence du réalisateur invité par l'AEHMO (Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier).



THÉRIY FORCHET

Réalisateur engagé, Frédéric Hausammann estime nécessaire l'avènement d'une nouvelle révolution, «une émancipation fraternelle où les personnes arrêteront de perdre leur vie à la gagner».



DE BIAIS

Daniel Süri

LE PIÈGE

Piégé. Alain-Pierre Rochat-Rochat, dit AP2R, mauvaise langue patentée de la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée) s'était fait avoir dans les grandes largeurs. Faisant preuve d'une roublardise peu habituelle, Ruedi Saurer, le secrétaire général, lui avait collé la corvée de rédiger et de prononcer le discours de départ à la retraite de Jehan Coupeur-Baillif. Plus habitué aux perfidies lancées en aparté qu'aux hommages publics, AP2R séchait lamentablement. Que pouvait-il bien trouver de positif à dire, de caractéristiques remarquables à mettre en évidence, de faits saillants à évoquer, dans la carrière

terne et pas vraiment folichonne de Jehan Coupeur-Baillif? A part le petit scandale lié à son optimisation fiscale du côté de Jersey et du Luxembourg? Mais on ne fait pas vibrer la fibre de l'émotion et de la reconnaissance en parlant de fiscalité!

Il avait fini par faire comme tout le monde et parcouru Internet à la recherche sinon d'un modèle, du moins de suggestions ou d'idées. Il était tombé sur un projet de discours qui commençait par une citation de l'écrivain autrichien Stefan Zweig. Un suicide, ça parlait bien... De plus, la citation concernait, semble-t-il, Joseph Fouché, duc d'Otrante et flic en chef sous de multiples régimes en France (le Directoire, le Consulat et l'Empire). Un tordu de première qui devait sa survie politique à tous les fichiers qu'il détenait sur le milieu politique et au-delà. Zweig disait donc de lui que «presque toujours, la responsabilité confère à l'homme de la grandeur». On laisse à Zweig toute la responsabilité de ce jugement sur la carrière de Fouché. Tout en précisant qu'il voyait néanmoins clair à pro-

pos du bonhomme: «Les Girondins tombent, Fouché reste; les Jacobins sont traqués, Fouché reste; le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Royauté et encore l'Empire disparaissent et s'effondrent; mais lui reste toujours debout, lui seul, Fouché, grâce à sa réserve subtile et l'audace qu'il a d'être absolument dépourvu de tout caractère et de pratiquer un manque complet de conviction.»

Le manque de caractère, AP2R pouvait éventuellement le resservir, mais, y aurait-il passé dix ans, que jamais AP2R n'aurait trouvé dans l'action professionnelle de Jehan Coupeur-Baillif de quoi lui donner de la grandeur. A moins de raccourcir de beaucoup le mètre étalon... Visiblement, la responsabilité n'avait pas conféré à l'homme de la grandeur dans le cas de JC-B.

Même l'apparence de Jehan Coupeur-Baillif n'avait rien de remarquable. Une tête impassible de poisson-lune sur laquelle de temps en temps un sourcil se levait en signe de surprise intéressée. Ajoutez-y une paupière régulièrement tombante –

brillez en société: parlez de ptôse de la paupière – et vous aurez le portrait de l'ami Jehan. Qui tenait plus de la nature morte que du portrait de Vélazquez. Et n'arrivait toujours pas à inspirer les ardeurs imaginatives et créatrices d'AP2R.

Quant à la communication de Jehan Coupeur-Baillif... Parmi ses proches collaborateurs, pas nécessairement animés de mauvais sentiment à son égard du reste, les métaphores fleurrissaient. L'un évoquait le logiciel parlant mal foutu des débuts de la robotique. L'autre la communication à longue distance avec un téléphone à cadran des années 1930. Du haché, entrecoupé d'absences et de lacunes. Et quand il s'essayait aux langues étrangères, cela ne s'améliorait pas. Avec l'âge, les absences et les somnolences durant les longues séances se multiplièrent. Sa présence d'esprit co-dait en morse, avec beaucoup d'intervalles, quelques traits et de moins en moins de points...

En laissant traîner ses oreilles dans les couloirs de la Manip, AP2R avait appris qu'une fois à la retraite, Jehan

Coupeur-Baillif souhaitait pouvoir se mettre à la pratique de l'art du charpentier. Tiens, un trait singulier, une lueur, peut-être? Si politiquement la dégauchisseuse du charpentier ne devait pas poser de problèmes à Jehan Coupeur-Baillif, AP2R le voyait mal utiliser le harnais pour, en position inconfortable, exposé au froid et à la pluie, travailler dans les hauteurs d'un futur bâtiment. Ou alors il devait s'agir de charpentes de modèles réduits... Ou de charpentier en chambre, mais on les appelle menuisiers d'habitude... Bref, toujours rien sous le clavier d'AP2R.

Il se dit finalement que c'est en forgeant que l'on devient forgeron, que c'est en marchant que se fait le chemin et que seul le premier pas coûte. Il se lança. Début du texte: «Presque toujours, la responsabilité confère à l'homme de la grandeur»... ■

LE 25 NOVEMBRE, NON À UNE INITIATIVE ANTISYNDICALE

Avec son initiative sur les «juges étrangers», l'UDC cherche à réduire notre capacité à défendre nos droits élémentaires

Jérôme Béguin

L'Union syndicale suisse (USS) appelle les citoyens à ne pas céder aux chants des sirènes de l'UDC et à voter résolument «non» à l'initiative «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» le 25 novembre. Le parti nationaliste n'a pas digéré que le Tribunal fédéral ait jugé en 2012 que l'expulsion d'un étranger ne saurait être automatique, mais doit prendre en compte le principe de la proportionnalité conformément à la Constitution et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH). L'initiative soumise en votation, qui, soit dit en passant, s'en prend moins aux «juges étrangers» qu'aux juges suisses, s'attaque donc délibérément aux droits humains. Relevons que ceux-ci ne concernent pas que des journalistes assassinés ou des minorités sexuelles opprimées, mais également les travailleurs et leurs syndicats. Comme le rappelle dans une prise de position le président de l'USS, Paul Rechsteiner, «la liberté de s'associer syndicalement est un droit humain». Et la Convention européenne des droits

de l'homme, ainsi que les 43 conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiées par la Suisse garantissent des droits importants aux travailleurs suisses. «A la suite des plaintes déposées par l'USS et le Syndicat des services publics devant l'OIT, on a pu constater que la Suisse doit réformer sa législation, peu favorable aux salariés, en matière de licenciement. Et le Tribunal fédéral a tout récemment estimé que les syndicats ont le droit d'accéder aux lieux de travail et d'y informer le personnel. La CrEDH a en outre relevé, il y a peu, que les règles appliquées en matière de prescription aux victimes suisses de l'amiante sont arbitraires. Ce sont là autant de victoires pour les travailleurs concernés en Suisse, qui, en l'absence de la protection des droits fondamentaux garantie par le droit international, auraient été unimaginables», explique Luca Cirigliano, juriste et secrétaire central de l'USS.

Au cas où le texte de l'UDC passe la rampe, toutes ces conventions pourraient devenir caduques si elles se retrouvent en porte-à-faux avec un nouvel article constitutionnel. «Même

si cette incompatibilité n'était pas connue au moment de la votation sur l'article constitutionnel et si le point de conflit joue un rôle mineur dans l'article constitutionnel, prévient dans *Domaine Public* Pierre-Alain Bruchez, économiste de profession et animateur de la chaîne Youtube «Démocratie d'abord». Une décision aussi importante que la dénonciation d'un accord devrait nécessairement passer par une votation populaire portant spécifiquement sur cette question. L'initiative pour l'autodétermination est donc une fausse solution.»

UDC HYPOCRITE

Le comité d'initiative a malgré tout cherché à faire croire que la primauté du droit suisse serait favorable aux travailleurs en intégrant dans son tourment une citation de Micheline Calmy-Rey: «Si la Suisse reprenait les conditions de travail et de salaire de l'Union européenne par le biais d'un accord-cadre, ce serait dangereux pour la protection de nos salariés. Le droit suisse protège mieux que le droit européen.» L'ancienne conseillère fédérale avait toutefois tenu ces propos dans

un autre contexte, cet été, en soutien aux syndicats qui s'opposaient à l'assouplissement des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, exigé par l'UE. «C'est hypocrite, estime Paul Rechsteiner. Depuis le début, l'UDC a toujours combattu les mesures d'accompagnement pour protéger les salaires suisses. L'acceptation de l'initiative de l'UDC n'apporterait absolument rien à la protection salariale.»

Il suffit de consulter l'argumentaire publié sur le site initiative-autodetermination.ch pour saisir les réelles préoccupations des initiants, qui vont bien au-delà de l'expulsion de réfugiés: «Si nous abandonnons notre autodétermination, des réglementations comme la responsabilité solidaire, l'enregistrement détaillé et obligatoire des horaires de travail et des vacances, les nouvelles règles de quotas, la police des salaires, les plaintes collectives, des tarifs unisexes selon la loi Gender* ou

encore des congés parentaux illimités entraveront la marche de l'économie, restreindront la liberté des citoyens, feront exploser les impôts et détruiront notre marché du travail libéral.» Voilà qui a le mérite d'être clair. «Bien loin de permettre l'autodétermination d'une majorité de la population, cette initiative sert à la préservation des intérêts d'une minorité bourgeoise conservatrice, a bien résumé Audrey Schmid, responsable du secteur tertiaire d'Unia Genève, invitée dans la *Tribune de Genève*. Au contraire d'offrir de la souveraineté, elle affaiblit les droits des personnes, en leur retirant un pouvoir de recours pour défendre leurs droits les plus élémentaires.» ■

* L'UDC évoque la Gender Insurance Directive, adoptée par la Cour de justice européenne en 2011, qui interdit aux assureurs la segmentation des tarifs et des prestations selon les sexes.



L'acceptation de l'initiative porterait aussi directement atteinte aux droits humains.

«Nous sommes déterminés à nous battre pour nos droits»

A Genève, les porteurs de journaux d'Epsilon refusent de travailler au rabais. Soutenus par Unia, ils ont engagé une lutte pour améliorer leurs conditions de travail.

Témoignages



Les quatre délégués d'Epsilon, Aquilino, Andrés, Esteban et Antonio (de gauche à droite), se battent pour améliorer leurs conditions de travail mais aussi pour leur dignité.

Manon Todesco

Ce sont eux qui livrent les journaux dans tout le canton, six jours sur sept. Tôt, parfois même très tôt. Ils travaillent pour Epsilon, la seule entreprise de Suisse romande active dans le secteur. Jusqu'à l'été dernier, les travailleurs, en grande majorité des étrangers, s'accommodaient des maigres salaires et de la mauvaise gestion du personnel et du temps de travail. Mais après la disparition du *Matin* papier, et donc la perte de ce contrat, les employés reçoivent une lettre de congé modification. «Le courrier indiquait que nos salaires allaient baisser, rapporte Antonio, porteur de journaux chez Epsilon depuis huit ans. Il n'y a eu aucune discussion possible: c'était soit on signait, soit on partait.» Face à cette façon de faire, les employés s'organisent et poussent la porte du syndicat Unia. «Déjà, le congé modification ne suivait pas la procédure légale, car une période de consultation aurait dû être ouverte, soulève Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève en charge du dossier. Quant aux conditions salariales, elles ne respectaient pas le contrat-type de travail

(CTT-TCCT).» Enfin, le temps de travail est au cœur du litige. «Ma tournée est censée durer 1h30, explique l'un des livreurs. En réalité, à deux, on met 2h chacun à la pied.» Aquilino, lui, doit distribuer 90 journaux à pied en 45 minutes sur sa tournée à Vandœuvres. «Si on veut arriver à faire notre tournée dans les temps, on n'a pas d'autre choix que de violer le code de la route», confie un autre.

PROTOCOLE D'ACCORD

Un préavis de grève est alors déposé. La Poste, propriétaire d'Epsilon, accepte d'ouvrir des négociations. Le protocole d'accord signé prévoit le retrait immédiat des congés-modification et propose une première piste pour régulariser les conditions salariales: à partir de 2019, les employés d'Epsilon seront soumis à la CCT Presto, qui régit les conditions de travail des porteurs de journaux en Suisse alémanique. Un premier pas important mais insuffisant, selon Alessandro Pelizzari. «Les salaires conventionnels restent moins bons que ceux prévus par le CTT-TCCT.» Deux délégués genevois d'Epsilon seront intégrés aux négociations en vue du renouvellement de la CCT. «Ils ont été claire-

ment mandatés par leurs collègues pour revendiquer l'introduction d'un salaire minimum horaire de 23 francs.»

En ce qui concerne le problème des arriérés de salaires pour les employés, le protocole prévoit une procédure d'objectivation du temps de travail des tournées. Epsilon n'ayant aucun système valable d'enregistrement du temps de travail, les interprétations entre la direction et les salariés divergent forcément. Si, pour l'entreprise, la plupart des salaires horaires oscilleraient entre 20 et 29 francs – donc en dessous du CTT –, selon les porteurs, la moyenne salariale se situe autour des 16 francs, et dans certains cas bien en dessous. «Unia a sollicité l'intervention de l'Inspection paritaire des entreprises, informe le syndicaliste. Son travail sera de vérifier si le cadre légal est respecté et de proposer aux parties un mode objectif de calcul des horaires et des salaires.» A l'heure où nous mettons sous presse, lundi, une nouvelle rencontre devait avoir lieu entre Epsilon, le syndicat et les travailleurs. ■

ÇA PASSE, OU ÇA CASSE!

D'après les travailleurs, les choses ont commencé à se dégrader chez Epsilon il y a environ six ans, à l'arrivée de deux nouveaux managers, aujourd'hui licenciés. «Les temps de chargement et de déplacement ne sont pas payés et les heures effectuées avant 5h du matin ne sont pas comptées en horaire de nuit», explique Antonio. Ces livreurs en deux-roues ne se voient fournir ni gilet jaune, ni couverture, ni équipement de pluie. «Une fois, j'ai reçu 400 francs de moins sur mon salaire, se rappelle Aquilino. On m'a répondu que le prix de la tournée avait baissé de 50%, point barre. Ils commandent, et nous devons nous plier à leurs conditions!»

A la suite de l'arrêt du *Matin*, Aquilino voit son salaire amputé de 3 francs par tournée, alors qu'il ne livrait que 3 exemplaires du *Matin*. «Si on me compte 1 franc de moins par journal, sachant que j'en livre 220, alors je devrais toucher 220 francs par tournée, non?»

Pour Antonio, Epsilon a profité de leur situation d'étrangers, venant essentiellement de Colombie, d'Espagne, d'Afrique ou encore du Brésil. «Nous sommes qualifiés, nous avons des papiers, nous payons nos impôts, et pourtant nous n'avons pas la qualité de vie attendue en Suisse.» Les profiteurs de ce système? Avant tout les grandes maisons éditrices, principaux clients d'Epsilon, qui proposent à leurs abonnés de recevoir leur journal à des prix cassés. «Il est évident que le prix de cette prestation va augmenter si Epsilon paie enfin des salaires corrects...», indique Alessandro Pelizzari. Pour les travailleurs, adienne que pourra. «Nous sommes unis et déterminés à nous battre pour faire valoir nos droits, insiste Andrés. Nous assumerons toutes les conséquences, mais nous ne sommes plus d'accord de travailler gratuitement. Nous demandons qu'Epsilon nous paie de manière juste et équitable, mais aussi qu'on nous respecte en tant que personnes.» ■ **MT**

Unia Région Transjurane
www.transjurane.unia.ch


Le Syndicat.

Assemblée générale des retraités Unia Transjurane

Mercredi 21 novembre 2018 à 15h au Restaurant du Jura à Bassecourt

INVITATION

Ordre du jour:
1. Salutations du Président et hommage aux disparus
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21.11.2017
3. Bilan des activités du groupe en 2018
4. Elections statutaires du comité
5. Divers
6. Conférence «**Système de santé. Les défis...nos réponses.**» Par **Pierre-Alain Fridez**, médecin généraliste, conseiller national.

A l'issue de l'assemblée une collation sera offerte
L'assemblée générale est ouverte à tous les retraités et futurs retraités en 2019 de la région Transjurane.
Au plaisir de vous y rencontrer nombreux!

Denis Berger, président
Dominique Stalder, secrétaire syndicale



STOP



Contre la surveillance arbitraire des assur-e-és
www.uss.ch/stop-espionnage

NON

25.11.2018 

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Nicky Breitenstein

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry, David
Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES
Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Centre d'impression Tamedia SA
Tirage contrôlé 60371 exemplaires



Non!

Unia

Ils nous protègent.

Nous les protégeons.

Nos droits du travail.

le 25 novembre 2018
à l'initiative «Pour l'autodétermination»
www.unia.ch/iad-non

Mercredi 14 novembre 2018 - Table ronde au Tempo
Quai de la Thièle 3 - 1400 Yverdon-les-Bains

De 1918 à nos jours : La Suisse, terre de grève ?

18h-19h30: repas au Tempo (inscriptions au 024/425.14.06)
19h30 -20h: Les films (in)visibles du mouvement ouvrier suisse (extraits commentés)
20h: table ronde sur la place de la grève en Suisse, avec **Jean-Claude Rennwald**, ancien vice-président de l'USS - **Julien Wicki**, historien - **Vincent Leggerio**, gréviste aux TPG - **Stéphanie Vonarburg** pour la grève de Tamedia - un gréviste de Thermo Fisher Scientific. Animation par **Sylviane Herranz**, rédactrice en chef de l'Événement Syndical.

Organisation: Union Syndicale Yverdonnaise, Parti Socialiste, Solidarité&Ecologie



PROTEGEONS NOS DROITS

LIBERTÉ
CONSCIENCE
LIBERTÉ D'EXPRESSION
DROIT À LA VIE
FAMILLE
EDUCATION
DROIT DE VOTE
DROITS HUMAINS

Le 25 novembre 2018

NON à l'initiative anti-droits humains

Le Comité romand dit NON
à l'initiative «pour l'autodétermination»
www.non-initiative-anti-droits-humains.ch

Ouvertures dominicales à Genève : le référendum aboutit !

Près de 8000 signatures ont été déposées le 7 novembre contre l'ouverture des commerces trois dimanches par an sans compensation pour les employés. Le peuple devrait voter en mai



Syndicats et partis de gauche ont déposé le référendum le 7 novembre auprès du bureau des votations à Genève.

Manon Todesco

Le référendum «Pas d'ouverture le dimanche sans protection des salariés» aura eu un vif succès dans les rues de Genève. En 40 jours, les syndicats Unia, Sit et Syna ainsi que les partis de l'Alternative (Parti socialiste, Ensemble à Gauche et les Verts) ont récolté environ 7800 signatures, soit plus de 2500 de plus que le minimum requis, qu'ils ont déposées mercredi dernier auprès du bureau des votations. Pour rappel, ce référendum fait écho au «passage en force» de la droite parlementaire en septembre, qui a fait

voter une loi permettant l'ouverture expérimentale des commerces trois dimanches par an en plus du 31 décembre mais ne comprenant aucune contrepartie pour les employés. Pourtant, les Genevois s'étaient prononcés dans les urnes le 23 novembre 2016 en faveur des ouvertures dominicales, mais à la condition qu'une convention collective de travail (CCT) étendue soit en vigueur dans le secteur. Ce qui n'a pas été fait en l'espace de deux ans. Pour les référendaires, il s'agit d'une première victoire. «Notre référendum a un effet suspensif immédiat, se félicite Pablo Guscetti, secrétaire syndical

d'Unia. Les magasins n'ouvriront pas le dimanche en 2018.»

CLIMAT TENDU

Le syndicaliste, qui s'est rendu sur le terrain à la rencontre des Genevois, se montre optimiste quant à la votation, qui aura probablement lieu en mai 2019. «La population a très bien accueilli notre référendum. D'ailleurs, nous avons rencontré beaucoup de gens qui étaient même opposés à l'ouverture de trois dimanches.» Les syndicats et la gauche déplorent par ailleurs l'attitude patronale durant la campagne. Le personnel de vente aurait

subi beaucoup de pression et certains employeurs ont refusé que les syndicats approchent les employés. «Nous sommes notamment très déçus par l'attitude de Migros Genève, qui nous a écrit pour nous informer que toutes les feuilles de signatures seraient retirées des salles de pause, regrette Pablo Guscetti. Nous avons pourtant un accord conventionnel avec Migros qui nous autorise à laisser le matériel syndical dans ces endroits pour ne pas déranger le personnel qui travaille en magasin.» Sans oublier que le droit de distribuer de l'information syndicale est garanti par la Constitution. Selon

Migros Genève, il ne s'agit pas là «d'information» syndicale mais «d'action» syndicale. «Venant du plus grand employeur privé du commerce de détail en Suisse, c'est assez grave.» De leur côté, les référendaires continuent à exiger le respect de la volonté populaire et donc la négociation d'une CCT digne de ce nom. Une rencontre entre les partenaires sociaux, médiatisée par Mauro Poggia, conseiller d'Etat, a eu lieu lorsque nous mettions sous presse, le 13 novembre. ■

Unia exige une application stricte de la loi

A l'approche des fêtes de fin d'année, Unia Valais rappelle les règles régissant les ouvertures dominicales des magasins et les compensations obligatoires pour le personnel

Sonya Mermoud

Le 8 décembre (fête de l'Immaculée conception) et/ou le dimanche 23 décembre un grand nombre de magasins valaisans ouvriront leurs portes. Cette possibilité intervient à la suite des modifications de la Loi cantonale valaisanne sur les ouvertures des commerces (Lom) qui entrent en vigueur le 1^{er} décembre prochain. Les communes vont alors en effet pouvoir octroyer deux ouvertures annuelles, un dimanche ou un jour férié. Une de ces deux alternatives doit cependant être liée à un événement en particulier, comme le marché de Noël. Cette dérogation est toutefois clairement limitée aux commerces de détail. «Les salons de coiffure, les pharmacies, les pressings, les ongleries, les banques, les agences de voyages, les opticiens, les entreprises de réparation ou d'entretien, etc., ne font pas partie de cette catégorie. Ils n'ont pas le droit d'occuper du personnel les dimanches ou les jours fériés. Les activités de service ne sont pas concernées par cet élargissement des horaires», signale Blaise Carron, secrétaire d'Unia, citant différents articles de loi et circulaires détaillant son application pour appuyer ses dires. Seule exception à la réglementation, les enseignes familiales qui n'emploient que leurs proches directs (conjoint, enfants et parents).

NOËL BOUSILLÉ...

Le syndicat a jugé bon de rappeler ces conditions après que des salariés l'ont contacté pour connaître leurs droits. «Plusieurs personnes actives notamment dans des salons de coiffure et des pharmacies nous ont appelés pour savoir si elles étaient astreintes à travailler.» Se référant toujours à la législation, Unia précise encore que le personnel œuvrant le dimanche et/ou le jour férié doit bénéficier d'un double dédommagement. «Il a droit à une compensation de 50% en argent, mais aussi en temps. Ce dernier point est strictement réglementé par la Loi sur le travail et les or-

donnances y relatives.» Et Blaise Carron de s'inquiéter de savoir comment s'opérera ce rattrapage devant avoir lieu soit la semaine précédant la journée d'ouverture exceptionnelle, soit la suivante. «C'est déjà difficile à appliquer avec une seule ouverture supplémentaire. Alors on imagine avec deux et ce dans un même mois comprenant encore des nocturnes. Technique-ment, c'est quasi impossible», relève le syndicaliste, dénonçant au passage le fait que «les vendeurs seront sur les rotules». «On bousille le Noël du personnel.»

Opposé à ces ouvertures supplémentaires «rendant encore plus difficiles les conditions de travail», Unia a interpellé les autorités cantonales pour qu'elles s'assurent au moins du respect des dispositions légales. «Nous leur avons demandé d'informer les commerces de manière précise et ciblée – insistant sur le type de structures autorisées à ouvrir les 8 et 23 décembre – et les avons aussi priées de mener des contrôles élargis. Aussi sur la question des compensations. Sans respect strict de la loi, le personnel sera pénalisé.» ■



Réglementation stricte. La possibilité d'ouvrir un dimanche ou un jour férié concerne uniquement les commerces de détail. Les pharmacies, par exemple, n'y sont pas autorisées.

POING LEVÉ

GIRL POWER

Par Manon Todesco

Les élections de mi-mandat ont eu lieu le 6 novembre dernier aux Etats-Unis. Véritable référendum pour ou contre le président en place, ces *midterms* se soldent par un résultat en demi-teinte. S'il est vrai que les démocrates ont repris la main sur la Chambre des représentants, nous sommes loin du raz-de-marée bleu annoncé. Certes, nous pouvons toujours nous réjouir du retour d'un vrai contre-pouvoir capable de mettre des bâtons dans les roues de Trump... De son côté, le Sénat reste républicain, tout comme les Etats-clés de la Floride et du Texas: là où Donald Trump parle «d'immense succès», nous nous contenterons de dire qu'il a sauvé les meubles.

Mais les grandes gagnantes de ce scrutin sont les femmes, notamment les femmes de couleur, à qui le camp démocrate doit sa victoire. Par leur mobilisation et leur élection massive, ce sont les femmes qui ont fait la différence. Selon les sondages de CNN, 52% des électeurs étaient des électrices, et celles-ci auraient voté à 59% pour des candidats démocrates. Il faut dire que depuis l'élection de Trump il y a deux ans, les femmes sont montées au créneau dans les sphères politiques et associatives. On se souvient de la Women's March, du mouvement MeToo ou encore de la forte mobilisation contre l'élection du juge Kavanaugh. Aujourd'hui, les femmes sont clairement en première ligne de l'opposition. Et le résultat est là: le Congrès fraîchement nommé n'aura jamais été aussi féminisé. Avec 117 femmes élues, les Chambres battent un nouveau record de féminisation et marquent un tournant politique. Certains Etats ont choisi des femmes, souvent issues des minorités, pour la première fois, leur permettant d'accéder à des postes stratégiques. C'est ainsi que le 116^e Congrès des Etats-Unis verra débarquer en janvier à Washington la plus jeune élue de l'histoire (29 ans), deux Américaines – dont une homosexuelle –, deux musulmanes et deux latino-américaines du Texas, défendant toutes un programme bien ancré à gauche en matière d'assurance santé, d'éducation publique et de salaire minimum. Un beau pied de nez à ce misogynne de Trump qui devra désormais partager le pouvoir avec ces femmes.

Si ces élections américaines sont encourageantes et revendiquent un *girl power* assumé, n'oublions pas que les femmes, aux Etats-Unis et ailleurs, restent sous-représentées en politique, aux postes à responsabilité mais aussi dans les représentations du personnel. Depuis vingt ans, les femmes ne sont toujours que 18% à occuper des postes importants dans l'industrie américaine du cinéma. En France, 100% des PDG du CAC 40 sont des hommes. Et Jair Bolsonaro, clone brésilien de Trump, ne compte nommer aucune femme dans son gouvernement. Enfin en Europe, les femmes – au passage, plus diplômées que les hommes – gagnant en moyenne 16,2% de moins que les hommes, elles travaillent «gratuitement» depuis le 3 novembre. Les femmes, mais aussi les hommes, doivent exiger que les choses changent, car il est hors de question d'attendre le XXII^e siècle pour obtenir l'égalité salariale. ■

Sonya Mermoud
Photos Thierry Porchet

Toujours pas d'accord entre les syndicats et la Société suisse des entrepreneurs (SSE) sur le renouvellement de la Convention nationale (CN) qui arrive à échéance à la fin de l'année. La dernière séance de négociations, le 9 novembre dernier, n'a en effet pas permis de trouver de solutions. La faïtière patronale a prévu de consulter cette semaine ses délégués. «Suite aux journées de protestation, la SSE a mesuré la détermination des maçons à maintenir leurs revendications. Elle a compris qu'elle ne pouvait imposer ses positions radicales. Elle a aujourd'hui besoin d'un nouveau mandat pour poursuivre les pourparlers», précise Nico Lutz, responsable du secteur de la construction d'Unia et membre du comité directeur. Et le responsable syndical de rappeler que les maçons n'accepteront les coûts de l'assainissement de la retraite anticipée seulement contre une augmentation substantielle de leur salaire et sans dégradation de leur Convention. Une nouvelle rencontre entre les partenaires sociaux a été agendée le 28 novembre. Dans ce contexte, la lutte des travailleurs de la construction reste à l'ordre du jour. Et pourrait bien reprendre en l'absence d'un résultat acceptable. Alors que des discussions pourraient aussi avoir lieu au niveau régional, en Suisse romande. Les maçons ont en tout cas montré, au cours de ce dernier mois, leur capacité de mobilisation. 16000 d'entre eux ont manifesté dans toute la Suisse pour le maintien de la retraite anticipée à 60 ans et pour leur Convention. Ils protestent contre la volonté patronale de flexibiliser le temps de travail avec des journées susceptibles de durer 12 heures. Ils se battent pour une augmentation de salaire et contre la menace de réductions massives des rémunérations des ouvriers âgés. Le 5 novembre, pas moins de 4000 travailleurs de la construction vaudois ont défilé dans les rues de Lausanne. Le lendemain, leurs homologues de Zurich prenaient le relais, soutenus par des collègues romands. Tous bien décidés à ne rien lâcher...

GENOUX BOUSILLÉS
Matinée du 5 novembre, Ouchy, Lausanne. La majorité des chantiers vaudois sont vides. Des milliers d'ouvriers ont rejoint le bord du lac. Casquettes rouges visées sur la tête et foulards imprimés d'un «grève», ils se sont réunis pour une journée de mobilisation. Sous la vaste tente dressée pour l'occasion les discussions sont animées. Et la colère palpable. «Tout ce monde, c'est l'expression d'un ras-le-bol général. Les patrons ont tenté de casser le mouvement. Sans succès», affirme Virgilio, grutier, 59 ans. Depuis l'âge de 20 ans, l'homme travaille dans la construction. Ses genoux sont bousillés – plus de cartilage et des problèmes de ménisque. «Je dois m'accrocher pour monter les escaliers.» Dans ce contexte, la retraite à 60 ans relève, pour

LES MAÇONS RESTENT MOBILISÉS

La dernière séance de négociations entre les syndicats et la Société suisse des entrepreneurs n'a pas donné de résultats. La lutte reste à l'ordre du jour. Retour sur les mobilisations vaudoise et zurichoise, et les revendications des maçons

lui, de l'évidence. «Je l'attends impatiemment. Je ne feral pas un jour de plus. J'aime mon job, mais là, j'ai donné. De mon côté, je devrais être tiré d'affaire, mais je suis aussi là par solidarité avec mes collègues.» L'homme revendique en outre une hausse des salaires, de 100 francs minimum. «Notre pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer avec l'augmentation des dépenses fixes – loyer, primes maladie, etc., et alors qu'on bosse toujours plus, avec moins de personnel. On doit aller toujours plus vite. On stresse en permanence. Parfois, on n'a même pas le temps de mettre en place le système de sécurité.» Un témoignage parmi de nombreux autres de même teneur.

UN COMBAT JUSTE ET EXEMPLAIRE

«Les revendications de la SSE sont inadmissibles», lance au micro Pietro Carobio, responsable de la construction d'Unia Vaud. Et le syndicaliste de rappeler les principales pierres d'achoppement ponctuées de manifestations bruyantes de l'assemblée, galvanisée. Les orateurs se succèdent, délivrant tous un message similaire où il s'agit de résister aux attaques patronales. De ne céder en aucun cas au chantage des entrepreneurs mettant dans la balance la retraite à 60 ans contre une flexibilisation du temps de travail. De poursuivre le combat pour une augmentation de salaires légitime... Dignité et respect des travailleurs

émaillent encore les courtes allocutions rencontrant l'approbation des milliers de participants, unis comme un seul homme. Vania Alleva, présidente d'Unia, soulignera encore le caractère «juste et exemplaire» du combat mené sous un tonnerre d'applaudissements.

PAS DE MAÇONS, PAS DE BÉTON

Le repas pris – à souligner l'organisation remarquable de la journée – les travailleurs ont défilé dans les rues de Lausanne. En tête de cortège, un camion musical rythmant la marche, le ballet des drapeaux et des slogans repris en chœur: «Pas de maçons, pas de béton!», «50 heures! Je veux pas crever sur un chantier», «Patron, coule ta dalle toi-même. On est tous en grève»... Sous le tunnel à proximité de la gare, les participants, jouant de l'écho, ont fait encore plus de tapage. Et pas question de se boucher les oreilles... «Voyez comment c'est de travailler sur un chantier», lance, piquant, un manifestant. Tout au long du parcours, des maçons ont distribué des tracts aux passants expliquant leur démarche. Plusieurs curieux, aux fenêtres des immeubles, ont immortalisé l'impressionnante marée humaine tranchant avec la Suisse généralement si calme. Une foule qui a terminé sa course à son point de départ, à Ouchy. Et sur fond de promesse de se battre jusqu'au bout. La lutte s'est poursuivie le lendemain à Zurich, avec leurs homologues alémaniques. Les maçons étaient alors de nouveau 4000 à bloquer le pont de la gare de la ville allemande avant de rejoindre le siège de la SSE où des casques de chantier ont été symboliquement accrochés à des grillages. Outils suspendus... ■



Vania Alleva, présidente d'Unia a rejoint le défilé lausannois.



Dans la tente dressée à Ouchy, point de ralliement des maçons avant le cortège. L'occasion pour les responsables syndicaux de rappeler les attaques patronales face à un auditoire inquiet.



Des fumigènes ont été allumés devant le siège de la Société suisse des entrepreneurs.



Gare de Zurich, des maçons vaudois arrivent en renfort.



Remontés à bloc...



A l'heure du casse-croûte à Zurich, dans un décor inhabituel...



Devant la SSE, Les maçons ont posé symboliquement leur casque.



TÉMOIGNAGES

Jérôme, 32 ans, grutier

«J'ai commencé dans la construction à l'âge de 16 ans par un apprentissage de maçon. Les revendications de la SSE sont inacceptables. En particulier les 300 heures variables et les menaces sur la retraite anticipée. Les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Le salaire ne suit pas les hausses du coût de la vie. Je suis prêt à continuer le mouvement si les autres suivent aussi.»

André, 59 ans, chef d'équipe

«Ça fait des années qu'on n'a pas été augmentés. Les salaires doivent impérativement être majorés. On a plein de boulot mais les patrons prétendent qu'ils ne font pas de bénéfices. Vraiment? On ne voit jamais les comptes. Heureusement qu'il existe des discounters où s'approvisionnent les maçons. Les patrons nous demandent d'aller toujours plus vite. D'abattre plus de travail. Aujourd'hui, on effectue en un demi-jour un travail qui nous demandait le triple du temps. Avec les dangers pour la sécurité et la santé inhérents. Parfois, on n'a même pas le temps d'installer les protections. On en a l'obligation, mais comment réaliser à deux personnes un job que l'on faisait avant à quatre? Quand j'ai débuté dans le domaine, c'était réglé. Et moi, je suis chef d'équipe. Imaginez les autres... Il y a aussi aujourd'hui beaucoup de temporaires qui ne sont pas du métier. On doit rattraper leurs lacunes. Encore ça sur notre dos... Il n'y aura bientôt plus de maçons. Les patrons ne les forment plus. Juste des manœuvres. Et des anciens qui font le job, qui ont de l'expérience, mais qu'on paie comme s'ils n'en avaient pas. Si je devais refaire ce métier, je me mettrais à mon compte. Je regrette de n'avoir pas eu le réflexe. Je déconseille à mon petit-fils de suivre ma voie.»

Silva, 49 ans, temporaire

«Je travaille comme temporaire depuis sept ans. Je suis presque tout le temps occupé, sauf durant l'hiver. J'aimerais être engagé en fixe. Mais c'est très difficile aujourd'hui. La revendication la plus importante? Les salaires, mais aussi la retraite anticipée.»

Yvan, 30 ans, ferrailleur

«Nos demandes sont justes et importantes. On fait un travail pénible. La retraite anticipée est indispensable. Imaginez une personne de 65 ans sur les échafaudages... Impensable. Je viens d'Espagne et travaille depuis deux ans dans la construction. J'ai appris le métier sur le tas. Je n'aime pas ce job. Mais je n'ai rien trouvé dans mon domaine, l'administratif.»

Antonio, 60 ans, maçon

«Ça fait 45 ans que j'exerce ce métier, dont 30 ans ici – je viens du Portugal. Je gagne 6100 francs brut. Mais je n'arrive plus à tourner suite aux impôts sur la maison dans mon pays et le coût de la vie en Suisse qui ne cesse d'augmenter. Si les retraites baissent, je n'aurai d'autre choix que de rentrer, mais ma famille ne souhaite pas partir. Le vrai problème, c'est le salaire. Cette fois-ci, la situation est vraiment grave. Et sans Convention, on assistera à une guerre des prix.»

Victor, 55 ans, grutier

«Je suis parti avec la clef de la grue en criant: "Ciao, contre-maître." Elle se trouve dans ma poche. Ils devront se servir d'une brouette... Beaucoup d'ouvriers n'ont pas osé venir. Ils ont reçu une circulaire affirmant que la grève était interdite. Et des menaces de licenciement. Il nous faut pourtant nous battre pour maintenir la Convention. Je travaille dans la construction depuis 25 ans. J'aime mon métier, même s'il est stressant. Le grutier est un peu comme un chef d'orchestre. S'il ne joue pas bien, le son ne sera pas parfait. Mais si on a constamment des pressions, on bosse de manière moins efficace. Des changements au cours de ces dernières décennies? Oui, bien sûr: du travail au noir, des ouvriers menacés d'être congédiés s'ils ne travaillaient pas plus, des personnes sous-payées, des salaires en retard... Je suis très pessimiste en ce qui concerne l'évolution du mouvement ouvrier en Occident et en Amérique latine. On va droit à l'abattoir. Si la Convention devait être cassée, j'aimerais alors que la Suisse entière soit paralysée. Que tous les salariés se solidarisent avec le monde ouvrier. Quant à la retraite à 60 ans, on la mérite. On fait un job très pénible. Par tous les temps. Un des pires boulots...»

Rodriguez, 57 ans, machiniste, maçon, goudron

«C'est regrettable de n'avoir d'autre choix que de faire grève. Ce n'est pas dans notre sang. Je n'ai rien contre mon patron, mais c'est important de disposer d'une bonne Convention. Ouvriers et entrepreneurs veulent tous deux la paix du travail. A ce stade, on peut s'attendre à tout. Blocage complet? Nouvelles mobilisations au printemps? On verra. En ce qui concerne la retraite à 60 ans, je n'envisage pas d'arrêter à cet âge si je suis en bonne santé. Mais je connais beaucoup de personnes qui sont décédées peu après ce cap. La pluie, le froid, la canicule... On travaille dans des conditions difficiles... Question salaire, je touche 5200 francs brut. La demande d'augmentation est justifiée. Avec le revenu de mon épouse, on s'en sort tout juste. La forte mobilisation est en tout cas bien la preuve des problèmes.» ■



Marée humaine. Le pont Chauderon, pris d'assaut par 4000 travailleurs de la construction.

Jura Nouvelle étape pour l'initiative «Egalité salariale: concrétisons!»

Un nouveau pas a été franchi par l'initiative populaire jurassienne «Egalité salariale: concrétisons!». Le 24 octobre dernier, le Parlement du canton du Jura a accepté à la quasi-unanimité un arrêté reconnaissant la validité matérielle de l'initiative. Lancée le 14 juin 2017 par le syndicat Unia, dans un canton où le taux d'inégalité salariale est l'un des plus élevés du pays avec quelque 23%, cette initiative demande l'instauration au niveau cantonal de mesures permettant de concrétiser de manière effective le principe d'égalité salariale prévu par la Loi fédérale sur l'égalité (LEg). Première du genre à avoir été lancée dans un canton, l'initiative a recueilli bien plus de signatures que nécessaire en un temps record. Elle a été déposée le 8 mars 2018, munie de 3500 paraphe

s alors que 2000 auraient suffi.



Le combat pour l'égalité, une lutte de longue haleine. Action menée lors du dépôt de l'initiative le 8 mars dernier devant la Chancellerie de Delémont.

En avril, la validité formelle de l'initiative avait été reconnue. La validité matérielle est une étape supplémentaire attestant que l'initiative répond à plusieurs questions, telles que sa conformité avec le droit supérieur, ce qui est le cas, le principe d'égalité étant inscrit dans la Constitution fédérale depuis 1981 et dans la LEg, explique le message transmis par le Gouvernement jurassien au Parlement. Il y est aussi indiqué que les cantons sont compétents pour prendre des mesures allant dans le sens de l'application du droit fédéral et du renforcement de l'efficacité de la

LEg. L'unité de la matière a également été attestée, de même que le principe d'exécutabilité, c'est-à-dire la possibilité d'être réalisée concrètement. Ces deux questions étant aussi essentielles pour obtenir la validité matérielle de l'initiative. Cette nouvelle étape ayant été franchie, le Parlement doit traiter l'initiative dans les deux ans, en élaborant un contre-projet ou une loi cantonale. Une votation populaire pourrait intervenir à la fin de ce processus. ■ SH

AGENDA UNIA GENÈVE TRANSJURANE

SÉANCES
GI Retraités: mercredi 14 novembre à 9h30.
Ordre du jour: 1. Approbation de l'ordre du jour, excusés et excusées, annonce des divers. 2. Adoption du procès-verbal du mercredi 10 octobre 2018. 3. Informations syndicales, politiques, diverses: retour du comité romand du 8 novembre; retour sur la grève des maçons; retour sur la commémoration de la grève générale; dates des comités pour 2019; point sur la grève des femmes en 2019. 4. Divers. Comme à l'accoutumée, un apéro sera servi après la réunion.
Comité Mécatronique: mardi 20 novembre 17h
Comité MB: mercredi 21 novembre 17h30
Groupe intérêt femmes: jeudi 22 novembre 19h
Comité EMS: jeudi 22 novembre 20h

PERMANENCE PAPYRUS
Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
Les permanences ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE
Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia: Neuchâtel:
le mardi 20 novembre à 16h.
La Chaux-de-Fonds:
le jeudi 22 novembre à 16h.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS
Assemblée générale
Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale du groupe qui se tiendra le **mercredi 21 novembre à 11h**, au restaurant Piscine-Patinoire à La Chaux-de-Fonds. L'ordre du jour sera fixé en début de séance. Cette séance sera suivie d'un apéritif de fin d'année et de la traditionnelle fondue chinoise. Nous vous espérons nombreux à cette occasion. Prière de s'inscrire **jusqu'au 19 novembre** auprès de Didier Gigon, 032 968 63 88 ou 079 385 37 55.

NEUCHÂTEL

GROUPE DES RETRAITÉS
Conférence
Comme chaque année, le Groupe des retraités se joint à l'AVIVO pour présenter une conférence. Celle-ci aura lieu le **vendredi 16 novembre à 15h** au restaurant Le Romarin Maladière 62, à Neuchâtel.
Orateur: Dr Abdul Darmanger.
Fils de paysans, amené à d'importantes fonctions par de longues études et de belles aptitudes, le Dr Abdul Darmanger, vice-ministre des affaires étrangères en Afghanistan à la fin des années 1970, a eu pour principal mérite, dûment récompensé par l'OMS, de réussir à éradiquer la variole dans son pays. Toutefois, l'arrivée des Soviétiques à Kaboul bouleverse sa vie: fait prisonnier politique, il connaît huit années de vexations et de tortures avant d'être libéré, en 1987, et de pouvoir se réfugier en Suisse en 1990. Entrée libre.
Andrée Schnegg, responsable retraités

LA CÔTE

ADRESSE PROVISoire
En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille **provisoirement à l'adresse suivante: place Bel Air 6, 1260 Nyon.**
Les numéros de téléphone et les horaires de permanences syndicales restent inchangés. Merci de votre compréhension.

LAUSANNE

SECRÉTARIAT
Notre secrétariat de Lausanne est ouvert **uniquement les après-midis** (fermé les matins). Heures d'ouverture:
Lundi de 13h30 à 17h30.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30.
Vendredi de 13h30 à 16h.
Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

GROUPE DES RETRAITÉS
Programme d'activités
Séance du comité:
mercredi 5 décembre à 9h45 chez Unia.
Repas de fin d'année: mercredi 12 décembre au restaurant La Treille à Prilly. Apéro à 11h15, puis repas dès 12h15, prix 35 fr. pour les membres, 45 fr. pour les accompagnants.
D'autres séances de comité pourront être fixées selon les activités.

NORD VAUDOIS

PERMANENCE DE VALLORBE
Réouverture
Le syndicat Unia répond à nouveau à vos questions tous les mardis de 16h à 18h lors de sa permanence syndicale. La permanence s'adresse en particulier aux travailleuses et travailleurs de l'industrie.
Contact: Syndicat Unia, Grand Rue 9, 1337 Vallorbe 0848 606 606.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.
Permanence téléphonique:
même horaire, 024 424 95 85.

RIVIERA – EST VAUDOIS

AIGLE
Syndicat et caisse de chômage:
Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans ses nouveaux locaux au chemin de la Zima 2, 3^e étage.
Permanences syndicales:
Mardi et jeudi de 16h à 18h30.
1^{er} samedi du mois de 9h à 11h.
Guchet de la caisse de chômage:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.
Permanences téléphoniques:
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.
Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

BRÈVES

GENÈVE: LA FONCTION PUBLIQUE SE MOBILISE!

Réunies en assemblée générale le 8 novembre au Palladium à Genève, 200 personnes ont voté à l'unanimité une résolution appelant à la mobilisation le 15 novembre. Si le Conseil d'Etat a renoncé à suspendre l'annuité une année sur deux et à engager les nouveaux fonctionnaires deux classes en dessous, c'est loin d'être suffisant pour le Cartel intersyndical. Reste la non-indexation des salaires pour l'année prochaine, qui provoque la colère du personnel de l'Etat, mais aussi le système salarial SCORE, jugé opaque et arbitraire. La manifestation aura aussi pour but de faire pression au sujet de la capitalisation de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève. Partisan du projet de loi PL 12228 de la gauche et du MCG permettant une capitalisation rapide sans modifier drastiquement les prestations actuelles, le Cartel intersyndical espère une mise en application prompte. «Le Grand Conseil devrait voter fin novembre, informe Françoise Weber, du Cartel. Si la loi n'entre pas en vigueur au printemps prochain, nous subirons un plan d'austérité en 2020.» Enfin, les fonctionnaires battront le pavé pour dire haut et fort: Non à RFFA, car la perte des rentrées fiscales se répercutera sur les services publics et les prestations à la population. ■ MT
Manifestation: jeudi 15 novembre à 17h à la place Neuve.

LE COLLÈGE DU TRAVAIL SOUFFLE SES 40 BOUGIES

A l'occasion de son quarantième anniversaire, le Collège du travail organise mercredi 28 novembre de 19h à 22h30 à la salle du Faubourg, rue des Terreaux-du-Temple 8, à Genève, une soirée de conférences et de débats sur le thème «Mémoire, histoire et actualité du monde du travail». Au programme: «Le Collège du travail d'hier à demain», intervention de Charles Magnin, président du Conseil de fondation du Collège du travail. «Les gars du bâtiment», extraits d'un film de la FOBB Genève, 1955, récemment numérisé et commenté par Audrey Schmid, secrétaire syndicale. «Les transformations du travail»: quels enjeux et quels défis pour les salariés?» Conférence de Jean-Michel Bonvin, professeur de sociologie et socioéconomie à l'Université de Genève, président de l'Association suisse de politique sociale. Buffet. Fondé en 1978 par Lucien Tronchet et ses camarades de luttes, le Collège du travail s'engage depuis quarante ans pour préserver la mémoire du monde du travail, contribuer à son histoire et réfléchir aux défis auxquels les salariés sont aujourd'hui confrontés. ■ L'ES
Programme complet sur le site: <https://www.collegedutravail.ch/news/40e-anniversaire-du-college-du-travail/>

LA GRÈVE DE 1918 À L'AGENDA

14 novembre: «La Suisse, terre de grève?» à Yverdon, table ronde à 20h au Tempo (quai de la Thièle 3) animée par Sylviane Herranz, rédactrice en chef de *L'Événement syndical*, avec Vincent Leggerio, gréviste aux TPG, Jean-Claude Rennwald, ancien vice-président de l'USS, Stephanie Vonarburg, vice-présidente de Syndicom, Julien Wicki, historien, et un gréviste de Thermo Fisher, précédée de 18h30 à 19h30 d'un repas (inscription au 024 425 14 06) et de 19h30 à 20h d'une projection commentée d'extraits de «Films (in)visibles du mouvement ouvrier suisse». **28 novembre: «La lutte continue! 1918-2018: Grèves d'hier et d'aujourd'hui»,** soirée organisée par l'Union syndicale vaudoise à Pôle Sud à Lausanne à 19h (J-J. Mercier 3). En présence des historiens Dominique Dirlwanger et Julien Wicki, et de grévistes ayant joué un rôle actif dans des mouvements récents en terre vaudoise. **Jusqu'au 28 novembre: «La grève générale à Bienne»,** expo itinérante installée jusqu'au 11.11 sur la place Centrale, du 12 au 18.11 sur la place de la Gare, du 19 au 26.11 sur la place Walsler, du 25 au 28.11 sur la place du Marché-Neuf, finissage le 28.11 à 18h au Marché-Neuf, voir aussi en page 5. **8 décembre: «Regards croisés neuchâtelois historico-syndicaux»,** colloque et journée de formation de 9h30 à 15h30 à la salle Unia du Locle (Crêt-Vaillant 19-21) avec conférences, discussions, repas et convivialité, inscription auprès de neuchatel@unia.ch. **Jusqu'au 20 janvier: expo au Musée national de Zurich,** infos sur nationalmuseum.ch ■ L'ES

SAINT-IMIER: VIDALA, CHANSON CONTESTATAIRE D'AMÉRIQUE DU SUD

La musique populaire et contestataire d'Amérique du Sud est à l'honneur au Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier ce jeudi 15 novembre. Le groupe Vidala, trio reprenant des chansons d'auteurs, poètes et interprètes tels que Atahualpa Yupanqui, Violeta Parra, Victor Jara, Daniel Viglietti, Mercedes Sosa, tire son nom d'une forme musicale poétique issue du folklore argentin. Avec les voix de ces poètes, il nous mène à la découverte de la beauté aride des paysages et, surtout, évoque les vies souvent rudes et précaires des Indiens, des mineurs, des ouvriers, des paysans, sans oublier les anciens esclaves noirs. Derrière la finesse de ce répertoire, la critique sociale n'est jamais bien loin. A découvrir au Centre de culture et de loisirs (CCL), rue du Marché 6, à Saint-Imier, jeudi 15 novembre à 20h. Prix unique: 10 francs. Portes et bar dès 19h30. ■ L'ES

COMMUNIQUÉ

2^e PILIER: LES RENTES DOIVENT ÊTRE AMÉLIORÉES

L'Union syndicale suisse (USS) salue le fait que le Conseil fédéral maintienne à 1% le taux minimal de la prévoyance professionnelle obligatoire. C'est moins que le taux de 1,25% exigé par les syndicats, mais le gouvernement a su résister aux pressions de l'Association suisse d'assurances et des employeurs en faveur d'une nouvelle baisse. Néanmoins, les problèmes du 2^e pilier demeurent importants: les rentes LPP moyennes diminuent depuis plusieurs années et ce en dépit du fait que la Suisse est de plus en plus riche et que l'économie est en pleine croissance. Les personnes qui prendront leur retraite ces prochaines années percevront dans certains cas jusqu'à un tiers de rente en moins en raison de la baisse constante de la rémunération des avoirs de prévoyance et de la diminution des taux de conversion. Parallèlement, les salariés cotisent toujours davantage. Et pendant ce temps, les assureurs vie, les banques et les conseillers encaissent des milliards en frais administratifs et émoluments dans le 2^e pilier. Il faut combattre résolument cette évolution au sein de la prévoyance vieillesse. La baisse du niveau des rentes repousse aux calendes grecques l'objectif de prestation fixé dans la Constitution, selon lequel après la retraite, le 1^{er} et le 2^e piliers doivent couvrir ensemble le maintien, dans une mesure convenable, du niveau de vie. Il faut augmenter les rentes, et non les baisser. L'AVS doit donc aussi être augmentée. La performance du 2^e pilier, qui repose sur le principe de la capitalisation, n'a fait que baisser avec l'évolution des dernières années. Ce principe est moins performant que le système de redistribution appliqué à l'AVS, plus équitable socialement. ■ USS

DES SALARIÉS D'HILCONA BRISENT LA LOI DU SILENCE

Employés d'Hilcona à Orbe, des ouvriers et ouvrières ont surmonté la terreur qui règne dans l'entreprise et frappé à la porte d'Unia. Ils dénoncent l'exploitation et les pressions qu'ils subissent

Sylviane Herranz
Photos Neil Labrador

Germinal au pays du roi de la pizza et des sandwichs industriels. Les travailleurs de l'usine d'Hilcona à Orbe subissent des conditions de travail et d'exploitation inimaginables dans la Suisse du 21^e siècle. La fabrique, fournissant des magasins tels que Coop, Manor, Aldi ou des stations service, emploie plus de 550 personnes, dont environ 400 à la production. Selon Unia, 170 à 180 sont temporaires. Les employés connaissent une précarité totale et un seul droit, celui de se taire. Mais certains ont décidé de surmonter leur peur. Ils ont franchi la porte du syndicat. Outre des salaires indécents, de quelque 17 francs de l'heure pour les temporaires, ou de 3600 à 4000 francs pour les fixes, les griefs portent sur les conditions de travail dans le froid ou avec des produits chimiques, les cadences, le sous-effectif et la pression sur les employés, dont la grande majorité est étrangère.

«Quand on arrive devant la presse, c'est qu'on a déjà essayé de négocier», relève Nicole Vassalli, secrétaire syndicale d'Unia à Yverdon. En charge de l'industrie pour le Nord vaudois, elle explique que le syndicat a rencontré la direction par deux fois. Mais lors du second entretien, obtenu après avoir écrit au groupe Bell, propriétaire d'Hilcona, «elle nous a clairement signifié que le syndicat n'avait rien à faire dans l'entreprise et qu'elle entendait résoudre les problèmes toute seule. Or nous voulons que les choses s'améliorent rapidement. Les travailleurs sont venus nous voir parce que les limites ont été dépassées», poursuit la syndicaliste qui dénonce des conditions de travail indécentes. «Hilcona ne produit pas que des pizzas à la chaîne, mais utilise des temporaires à la chaîne, et distribue des avertissements à la chaîne!» La santé du personnel est aussi en jeu. «Depuis le début de l'année, le nombre d'accidents a été multiplié par deux», dit-elle, parlant de glissades, poignets cassés, coupures aux doigts, brûlures



«Hilcona ne produit pas que des pizzas à la chaîne, mais utilise des temporaires à la chaîne, et distribue des avertissements à la chaîne!» a dénoncé Nicole Vassalli, secrétaire syndicale d'Unia.

avec de l'acide. Des cas enregistrés à la Suva. Cette dernière a été avertie en début d'année, mais la situation ne s'est pas améliorée.

Les plannings posent aussi problème, Hilcona jouant sur une flexibilité totale grâce aux nombreux temporaires, dont certains sont là depuis 10 ans. La vie privée est bannie, et des pressions sont exercées sur le personnel en cas de maladie ou d'accident. «Il y a un climat terrible au sein de l'entreprise avec, par exemple, des convocations incessantes à des «entretiens», se fâche la syndicaliste, ajoutant que la pression au niveau de la production semble avoir redoublé après le rachat total d'Hilcona par Bell, groupe appartenant à Coop, en mai 2017.

Contactés lundi, la direction et le service médias d'Hilcona n'ont pas donné suite à nos sollicitations à l'heure où nous mettions sous presse. Dans sa réponse à l'émission *Mise au Point*, diffusée dimanche 11 novembre, Hilcona explique transmettre les plannings 15 jours à l'avance, tout en signalant qu'en raison des variations de commandes, des collaborateurs peuvent être mis en congé. Elle nie par contre le doublement des accidents, mais reconnaît que l'objectif de zéro accident n'est pas atteint. ■



Des travailleurs d'Hilcona ont protesté le 2 novembre dernier devant l'entreprise de manière anonyme, de peur des représailles...

TÉMOIGNAGES

«FAITES-VOUS UN SPORT EXTRÊME? NON JE TRAVAILLE DANS UN FRIGO À 2°»

Marina a travaillé deux ans chez Hilcona, de fin juin 2016 à juillet 2018, avec un contrat de temporaire pour Adecco. Maman de deux enfants de 6 et 13 ans, elle a choisi de quitter l'entreprise pour préserver sa santé.

«J'ai commencé comme garnisseuse à la production. Nous étions 10 ou 12 femmes sur une ligne. Nous garnissions le pain avec le jambon, les cornichons, les tomates, etc. C'était pénible. A regarder toujours vers le bas, on a les épaules bloquées en fin de journée. On est dans le froid, à 6°, avec des gants chirurgicaux. Des femmes ayant quitté Hilcona ont des problèmes aux mains.»

Après 9 mois à la production, et une première formation en sécurité et hygiène, Marina se forme pour travailler au frigo et à l'étiquetage, afin d'améliorer de quelques centimes son salaire horaire. Ce dernier est passé de 16,99 francs brut de l'heure à 17,66 francs depuis janvier 2018. «A l'étiquetage, c'était un travail lourd et répétitif. Nous étions deux, debout, à côté d'un tourniquet où défilent les sandwichs. Ça va très vite, avec 45 à 50 sandwiches à la minute. Nous devions éliminer ceux qui avaient des défauts, prendre les autres par cinq pour les déposer dans les caisses, puis porter ces caisses. Il fait 2° dans le frigo. La règle pour travailler dans le froid est de sortir 10 minutes toutes les deux heures. Mais ce n'était jamais comme ça. Je commençais vers 4h30 ou 5h du matin. On prenait la première pause après deux heures, puis une pause plus longue à 9h. Mais depuis 9h30, alors qu'il nous restait encore 5 ou 6 heures de travail, nous ne pouvions plus sortir. Les journées pouvaient durer jusqu'à 10, 11 ou 12 heures, on était tributaire des commandes. On savait toujours quand on commençait, jamais quand on finissait. Au niveau

des habits, je prenais ceux de la maison, ceux du travail étant trop légers. J'ai eu de la chance d'avoir un bonnet de l'entreprise. Un jeune collègue n'en avait pas. Il s'est plaint d'avoir mal aux oreilles. Je lui ai conseillé d'en prendre un chez lui même si c'est interdit.»

Après un an de travail au frigo, Marina commence à avoir des problèmes de dos. Elle consulte une rhumatologue. «Elle m'a demandé: "Est-ce que vous faites un sport extrême?" Mon dos a 10 ou 15 ans de plus que mon âge! La doctoresse m'a recommandé de changer de travail. J'y ai réfléchi, il faut payer les factures... J'étais toujours plus fatiguée, toujours moins disponible pour ma famille, mon humeur en pâtissait. J'avais besoin de beaucoup plus de temps pour récupérer. Je ne pouvais plus être la femme et la maman d'avant. Finalement, j'ai choisi la santé.»

Marina évoque aussi le climat dans l'entreprise. Certains groupes «préférés» pouvant parler leur langue, d'autres obligés de parler français même s'ils ne le connaissent pas. Les «entretiens» pour un rien. «C'est presque des avertissements, le pas juste avant». J'ai vu des collègues revenir en pleurs. Je n'ai jamais compris pourquoi certaines personnes pouvaient dire quelque chose et d'autres n'avaient pas droit à la parole. Certaines s'étant plaintes ont reçu un avertissement ou ont été licenciées. Moi, j'ai préféré me taire. Même si, pendant la formation, le directeur nous disait qu'il fallait oser dire si quelque chose n'allait pas. Par exemple, je n'ai jamais osé demander pourquoi, depuis le début de cette année, ils ont supprimé la formation en sécurité et hygiène pour les temporaires. J'avais peur de le faire. Pourtant, cette formation est très importante. Nous fabriquons des produits que les gens mangent, c'est leur santé qui est en jeu.» ■

«NOUS SOMMES DES ÊTRES HUMAINS, PAS DES ESCLAVES»

Ils sont quatre ce jour-là, rassemblés au secrétariat d'Unia. Pour des raisons évidentes, certains étant toujours en poste, ils témoignent avec un prénom d'emprunt. Le nombre de griefs à l'encontre de l'entreprise est énorme.

Ces hommes travaillent toutes les nuits ou dès le petit matin pour que les onze lignes soient prêtes à la production. Ils dénoncent le sous-effectif permanent. «Nous sommes 7 ou 8 pour faire le travail de 13 personnes», s'indigne Mario. «Les plannings changent du jour au lendemain, signale Lucas. Ils nous appellent n'importe quand pour nous dire qu'on doit travailler. Ou alors ils nous renvoient à la maison s'il n'y a pas de travail. Pendant longtemps je n'ai pas osé dire à ma copine quand j'avais congé, de peur qu'ils n'aient de jour. On ne peut pas avoir de vie privée.»

«On doit faire beaucoup de sacrifices, lance Daniel. Parfois, on doit travailler 7 jours d'affilée, mais ils s'arrangent pour que ça n'apparaisse pas sur les papiers. Nous sommes déjà abattus en commençant le travail, et ils nous demandent d'être des "travailleurs enthousiastes"!» Les vacances sont elles aussi aléatoires. «Nous devons donner les dates souhaitées en fin d'année, explique Michel, mais on ne sait jamais si elles sont acceptées ou non. Certains ne savent pas aujourd'hui s'ils pourront prendre leurs vacances à Noël.»

PRODUITS TOXIQUES

Des salariés se plaignent de l'usage de produits chimiques dangereux. «Quand tu vas au local d'hygiène, c'est impossible de rester tellement ça sent fort. Je ne sais pas comment ils tiennent», raconte Lucas. L'un de ses collègues ne voulait pas nettoyer une machine avec un produit non dilué. «Le chef l'a obligé à finir. Si tu refuses, c'est un abandon de poste», proteste Daniel. «Si tu résistes, tu es un élément à abattre», appuie Michel. Produits, humidité, absence de ventilation pendant une année, les conditions dans ces locaux sont intenable. Mais la pression est telle que règne la loi du silence. «Chaque fois

que l'on parle, ils notent, font leur commentaire et t'obligent à signer alors que beaucoup ne savent pas le français. Il faut que les équipes soient muettes. Pour nos chefs, l'essentiel est que le travail soit fait», protestent les travailleurs, indiquant d'autres abus tels que l'interdiction d'aller aux toilettes faite par un chef à une dame sur la ligne, avec de pénibles conséquences, ou le licenciement d'un collègue temporaire ayant demandé de passer en fixe...

Autre moyen de pression: la gestion des absences pour maladie ou accident avec des formulaires 1, 2 et 3. Le stade suivant? C'est la porte... «Nous sommes obligés d'appeler tous les trois jours quand on est malade. Quand on revient, on doit dire si on pense avoir une rechute. Des gens travaillent en étant malade. Et si on a un accident dans l'usine, c'est à nous d'aller à l'hôpital. S'ils appellent l'ambulance, ils nous font signer un papier disant que c'est à nous de payer»

SPECIALITÉ D'HILCONA

«Chez Hilcona tu n'as pas de vie privée. Tu dois être en disponibilité totale. Nos chefs nous le disent. La plupart des employés sont étrangers, ils ne parlent pas français. Quand tu as besoin d'un travail, et d'un permis, tu viens et tu te tais. Hilcona a bien compris qu'avec 80% de main-d'œuvre étrangère dans un marché du travail pas facile, ils pouvaient nous exploiter comme ils le veulent», résume Michel. Qui ajoute: «La spécialité d'Hilcona, c'est un climat de peur et de terreur, des pressions, des menaces toujours déguisées.»

«Si nous dénonçons cela aujourd'hui, ce n'est pas que pour le salaire, mais pour le personnel, poursuit Daniel. Nous sommes des ouvriers, des collaborateurs, des êtres humains et nous devons être respectés. On ne peut pas être maltraités comme de simples esclaves. Nous avons la liberté d'expression et devons dire les choses qui vont mal. Chez Hilcona, nous n'avons aucune valeur. Nous voulons retrouver notre personnalité, notre dignité. Beaucoup de monde est derrière nous.» ■



Anne Onidi

Photos Thierry Porchet

«**D**ésolé pour la lenteur, mais je préfère y aller tranquillement, ce serait bête de tomber!» Jean-Claude Margueron descend avec application les quelques marches qui mènent à la cour de sa vieille ferme située à Villangeaux. La matinée est radieuse et l'homme, souriant, malgré son handicap qu'il transporte à grands renforts de béquilles depuis un mois. C'est sur un banc chauffé par le soleil que le quinquagénaire raconte ce jour où son quotidien a basculé. «Je marchais un dimanche en montagne, comme ça m'arrive souvent. Un quad descendait derrière moi et, lorsque je l'ai laissé passer, mon pied s'est coincé dans les pierres. En me retournant, clac! Triple fracture ouverte.» Une première radicale pour ce grand habitué de randonnées en altitude dont la pire blessure ramenée des cimes était jusqu'alors une ampoule au pied. S'ensuivent transport en ambulance, plâtrage d'urgence et une consigne stricte: quatre mois de lit fixe. Au minimum. Philosophe, M. Margueron n'a d'autre choix que d'accepter sa condition... mais pas question de laisser ses bêtes seules ce soir-là.

CITADINS À LA RESCOUSSE

Contre l'avis des médecins qui lui font signer une décharge, il quitte l'hôpital pour mettre son remplacement en route. «Qui allait traire mes vaches? Le Secada (l'association de dépannage agricole dans le canton de Fribourg, *ndlr*) n'avait pas de dépanneur disponible ce jour-là. Alors j'ai demandé à mes locataires de le faire à ma place.» En riant, il relate cette situation cocasse: «Le couple à qui je loue l'appartement du dessus fêtait les 26 ans de la fille avec des amis. Tous étaient citadins et n'avaient jamais traité une vache de leur vie. Je leur ai montré comment faire et donner ensuite le lait à boire aux veaux. Eh bien, ils ont été heureux de ce travail inattendu et se sont très bien débrouillés. C'est une chose qui n'arrivera peut-être qu'une fois dans leur vie.» Pendant que des mains novices s'activaient à la tâche, le Secada recherchait un dépanneur. C'est Maxime Auberson qui a répondu à l'appel. Le jeune homme n'est âgé que de 20 ans, mais a déjà quelques remplacements à son actif. «J'ai commencé à en faire le

«Les dépannages m'ont permis d'arrondir mes fins de mois.»

week-end pendant mon apprentissage d'agriculteur, une deuxième formation que j'ai enchaînée après un apprentissage de boucher-charcutier. Je gagnais alors 1500 francs par mois, mais une fois la pension de 900 francs déduite et les factures payées, il ne me restait plus grand-chose. Les dépannages m'ont permis d'arrondir mes fins de mois.»

SURVEILLANCE ENTRE LECTURE ET PEINTURE

Depuis un mois, le jeune agriculteur vient quotidiennement s'occuper des bêtes de M. Margueron. «J'arrive le matin entre 5 et 6 heures, puis je reviens vers 16 heures, ce qui me fait 3 à 4 heures de dépannage par jour. Hier et avant-hier, c'était spécial: on a fauché et fait du regain, ce qui m'a compté 20 heures de boulot. Et sinon, à côté, je travaille dans la boucherie où j'ai fait mon apprentissage.» Ce statut de remplaçant payé à l'heure convient bien à Maxime Auberson qui trouve dans cette activité un revenu provisoire, en attendant l'école de recrue. Et l'avenir, comment le voit-il? «J'aime mes deux métiers, mais l'agriculture, c'est ma passion depuis que je suis enfant. J'ai grandi dans une ferme et j'aimerais à mon tour avoir un domaine et faire du commerce de bétail.»

Si l'agriculteur accidenté ne se fait pas remplacer à 100% – il peut encore se charger de la surveillance des animaux –, il dispose tout de même de beaucoup de temps libre. Alors,



Jean-Claude Margueron (à g.) peut compter sur l'aide de Maxime Auberson, dépanneur agricole.



Passionnée par son travail, Natacha Perroud projette d'effectuer un apprentissage d'agricultrice pour compléter ses connaissances.

lorsqu'il ne va pas à ses rendez-vous hebdomadaires à l'hôpital, il s'occupe. «La télé, ça fait des années que je ne la regarde plus. Je préfère les livres. D'ailleurs, j'ai déjà pu relire toute ma bibliothèque de récits d'alpinistes, vivants ou décédés.» La montagne, qui l'a vu choir, ne cesse de le fasciner. C'est également elle qu'il peint à l'huile ou à l'acrylique, presque depuis toujours, sans se lasser. Avec une certaine notoriété qui lui a valu d'exposer ses œuvres à deux reprises. Dans son intérieur, une dizaine de toiles ornent les murs, ou-

vrant des fenêtres sur de lumineuses scènes d'alpages. A le voir si affairé, on se demande si cet accident n'était pas au fond une bulle d'air plutôt bienvenue... L'agriculteur, lui, n'est pas de cet avis! «Je suis quelqu'un qui aime bouger et être libre. Là, je suis forcé de m'arrêter.» Mais quand même, n'a-t-il jamais trop tiré sur la corde? «Bien sûr. Ce métier gagne peu et je me suis même déjà demandé si je n'allais pas tout arrêter. C'est mon amour des bêtes et de la nature qui me retient. Moi, si vous me mettez dans un bureau en

ville, à midi, je fous le camp et je suis en haut sur la montagne!»

«COMME UNE FAMILLE»

A une vingtaine de minutes de là, à Sédeilles, vit Natacha Perroud. A 36 ans, la jeune femme a décidé de vivre de dépannages agricoles après avoir exercé les métiers d'horticultrice et de maman au foyer durant une dizaine d'années. Un choix dicté par la passion, toujours et encore: «J'avais besoin de changement et je souffrais de maux de dos. Je sais que l'agriculture ce n'est pas mieux



pour mon dos, mais bon, j'aime trop ça!» Commençant par quelques dépannages durant les week-ends, elle a augmenté la fréquence de ses interventions à la suite de sa séparation. «Aujourd'hui, avec un taux d'activité variant entre 60 et 80%, je m'en sors bien. Et comme j'effectue un remplacement de longue durée, ça m'apporte une certaine sécurité.» Une sécurité tant matérielle que pratique: «Les dépannages courts sont plus exigeants, car on doit énormément s'adapter et apprendre très vite.»

Son quotidien démarre tôt, vers 4 heures. Le travail matinal accompli, elle partage le petit déjeuner avec les paysans qui l'accueillent. «J'adore ce contact avec les gens. Ces agriculteurs que je remplace deviennent presque une famille.» Sa famille à elle, deux enfants en âge scolaire, elle la retrouve pour le repas de midi avant de reprendre le travail vers 16 heures. Heureuse d'exercer cette profession «qui prend aux tripes», elle projette d'effectuer un apprentissage d'agricultrice pour compléter ses connaissances. Pour l'heure, elle exerce ses compétences sur le bétail uniquement, avec un réel souci de bien faire qui traduit un amour des bêtes évident. «Les animaux sont sensibles aux changements. Il faut être attentif au moindre signe de maladie et accepter de parfois se prendre des coups. On travaille avec des êtres vivants qui ne vont pas toujours forcément dans le sens qu'on souhaite. Ce n'est pas facile, mais c'est comme ça!» ■

Une profession plus exposée à l'épuisement

Chaque canton possède un système propre de dépannage agricole. A Fribourg, c'est le Secada qui traite les requêtes. Monika Bineau est la gérante de cette association comptant 1158 membres cotisants. «Actuellement, je dispose d'une dizaine de dépanneurs, bien que leur nombre varie régulièrement. Deux sont engagés en contrat à durée indéterminée (CDI) et les autres travaillent sur appel. Certains sont sur l'alpage en été et disponibles de novembre à avril, ce qui est bien, car les agriculteurs devant se faire opérer le font plus facilement en hiver. D'autres exercent une activité à temps partiel et complètent avec des remplacements. La rémunération s'élève à 25 francs de l'heure, auxquels s'ajoute le défraiement pour les déplacements.» En treize ans d'exercice, elle note deux évolutions majeures: «Par manque de moyens, il y a de moins en moins de monde sur les exploitations. En conséquence, nous recevons plus de demandes. Par contre, nous constatons que les paysans s'accordent plus de congés qu'avant, ce qui est positif.» Des pauses bienvenues dans une profession deux fois plus sujette que la moyenne au burn-out. En 2017, une étude suisse montrait ainsi qu'un agriculteur sur huit était susceptible de souffrir d'épuisement professionnel. ■